



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal**

Le 16 décembre 2003

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier ministre,

Au nom des quelque 7 000 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et en mon nom personnel, permettez-nous de vous féliciter pour votre accession au poste de Premier ministre du Canada et de vous transmettre nos meilleurs voeux de succès pour ce très grand et stimulant défi que représentent vos nouvelles fonctions.

Comme vous le savez, la Chambre a pour mission principale la promotion du développement économique de l'agglomération urbaine de Montréal. À travers ses représentations et nombreux services spécialisés – information d'affaires aux entreprises, affaires électroniques et commerce international - offerts à la grande communauté des affaires, la Chambre désire contribuer à rendre les entreprises plus compétitives en misant sur l'innovation et la productivité. Ainsi, de nombreux enjeux figurent parmi les préoccupations de la Chambre, notamment ceux des infrastructures urbaines, du transport en commun, de l'habitation, de la santé et, bien évidemment, celui du financement des villes.

La Chambre se réjouit de la reconnaissance, par votre gouvernement, de l'importance des villes canadiennes pour le développement et la prospérité du pays. Dans ce contexte, la Chambre accueille avec intérêt votre récente décision de créer de nouvelles structures devant se pencher sur le développement des villes et les mesures à prendre pour les rendre davantage compétitives et dynamiques sur la scène mondiale. La mise sur pied d'un comité et d'un secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé pour collaborer au développement d'un nouvel accord pour les villes sans oublier la nomination d'un secrétaire parlementaire du Premier ministre chargé des villes nous apparaissent d'ailleurs particulièrement prometteuses. Quant à l'élaboration et à la mise en place de mesures concrètes pour le développement et la santé financière des villes canadiennes, la Chambre entend contribuer à la réflexion du gouvernement, par la présentation de sa soumission prébudgétaire 2004-2005 – qu'elle transmettra prochainement à votre nouveau ministre des Finances, l'honorable Ralph Goodale –, et de certaines avenues qu'elle considère particulièrement porteuses pour l'innovation, la productivité et la compétitivité des villes et de l'économie canadiennes.

Nous profitons également de cette occasion pour vous transmettre l'*Énoncé de principes pour le développement de la Cité de Montréal* que la Chambre a rendu public en mars 2002. Cet *Énoncé* s'articule autour de cinq grands points qui se révèlent, pour la Chambre, essentiels pour le développement de Montréal et de sa région.

En vous réitérant nos plus sincères félicitations, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Labonté', written in a cursive style.

Benoit Labonté

p.j. (1)